

MAIRIE

16 rue de Saint-Fort
25660 MORRE

① 03.81.81.25.27

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 AVRIL 2021

Le 29 avril 2021 se sont réunis les membres du conseil sous la présidence de M. Jean-Michel CAYUELA, Maire.

Étaient présents : Emmanuelle BARDEY, Clotilde BOILLON, Gilles BOUDAY, Martine CARTIER, Hervé DROZ-VINCENT, Carole FOUQUET, Catherine GRAND, Michel JANNIN, Agnès LEPLAT, Philippe LUSSAGNET Fabrice MERCIER, Nicolas PERRARD, Hervé PONT, Brigitte ROY.

Étaient absent(s) excusé(e)s :

Absent(s) non excusé(s) :

Mme Carole FOUQUET a été désignée comme secrétaire de séance.

1. DEMANDE DE SUBVENTION COLLEGE ENTRE-DEUX-VELLES

Le Maire présente la demande de subvention de la Présidente du Foyer Socio-éducatif du collège de Saône d'un montant de 400€, soit 8€ par élève accueilli au sein de l'établissement (50 enfants).

Les explications entendues et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'accorder la subvention de 400€ pour les 50 élèves au FSE du collège de Saône.

Cette dépense sera imputée au budget communal, au compte 6574.

2. EDF COMMUNS 7 BIS RUE DE L'EGLISE

M. BOUDAY, adjoint, explique que tous les ans la facture EDF, comprenant les espaces communs au 7b rue de l'Eglise, soit les escaliers, cave... est répartie entre les 3 locataires au prorata de la surface du logement.

Les explications entendues et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'émettre les titres suivants :

Log A : M. PETETIN pour un montant de 58€, correspondant à une surface du logement de 48m²,
Log B : M. L'HOSTI pour un montant de 60€, correspondant à une surface du logement de 50m²,
Log C : M. KAPLINSKI pour un montant de 102€, correspondant à une surface du logement de 85m².

3. TABLEAU POUR LES LECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Le Maire explique à l'assemblée que les élections régionales et départementales auront lieu le même jour, soit les dimanche 20 juin et 27 juin (2^{ème} tour) de 8h à 18h. Il convient donc d'établir la liste des présidents et assesseurs présents.

Un premier projet de tenue des bureaux de vote est ainsi présenté, mais pourra si besoin être modifié.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

dimanche 20 juin 2021

HORAIRES	PRÉSIDENT	ASSESEUR
8h00 - 10h00	Philippe LUSSAGNET	Carole FOUQUET Hervé DROZ-VINCENT
10h00 - 12h00	Hervé PONT	Nicolas PERRARD Catherine GRAND
12h00 - 14h00	Michel JANNIN	Clotilde BOILLON Emmanuelle BARDEY
14h00 - 16h00	Martine CARTIER	Fabrice MERCIER Clotilde BOILLON
16h00 - 18h00	Jean-Michel CAYUELA	Catherine GRAND ??

ÉLECTIONS RÉGIONALES

dimanche 20 juin 2021

HORAIRES	PRÉSIDENT	ASSESEUR
8h00 - 10h00	Nicolas PERRARD	Aurore REDERSTORFF ??
10h00 - 12h00	Philippe LUSSAGNET	Martine CARTIER Agnès LEPLAT
12h00 - 14h00	Agnès LEPLAT	?? ??
14h00 - 16h00	Jean-Michel CAYUELA	Hervé PONT Emmanuelle BARDEY
16h00 - 18h00	Fabrice MERCIER	?? ??

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

dimanche 27 juin 2021

HORAIRES	PRÉSIDENT	ASSESEUR
8h00 - 10h00	Philippe LUSSAGNET	Hervé DROZ-VINCENT Clotilde BOILLON
10h00 - 12h00	Hervé PONT	Nicolas PERRARD Fabrice MERCIER
12h00 - 14h00	Michel JANNIN	?? ??
14h00 - 16h00	Martine CARTIER	Brigitte ROY ??
16h00 - 18h00	Gilles BOUDAY	Emmanuelle BARDEY ??

ÉLECTIONS RÉGIONALES

dimanche 27 juin 2021

HORAIRES	PRÉSIDENT	ASSESEUR
8h00 - 10h00	Gilles BOUDAY	Carole FOUQUET Fabrice MERCIER
10h00 - 12h00	Agnès LEPLAT	Martine CARTIER Emmanuelle BARDEY
12h00 - 14h00	Agnès LEPLAT	Catherine GRAND ??
14h00 - 16h00	Jean-Michel CAYUELA	Hervé PONT ??
16h00 - 18h00	Jean-Michel CAYUELA	Gérard VALLET Brigitte ROY

Une attestation vaccinale prioritaire sera transmise à chaque membre, afin de pouvoir se faire vacciner sans délai.

INFORMATIONS DIVERSES

Voirie :

La commission voirie s'est réunie, le vendredi 16 avril 2021 à 18h00, pour définir différents points d'amélioration de la sécurité routière au village :

1. Une voie piétonne sera matérialisée le long de la rue de l'Eglise, par un marquage au sol et 5 pictogrammes depuis le carrefour avec l'impasse des Clos jusqu'à la rue de La Velle. A cette occasion, deux passages piétons seront réalisés en amont et en aval de cette voie piétonne.
2. Un marquage de « cédez-le-passage » sera matérialisé à l'intersection de la rue des Bouvreuils et de la rue des Sarments.
3. Un marquage au sol et un changement des panneaux de signalisation (fournis par GBM) seront réalisés pour la modification de la priorité à l'intersection de la pharmacie.

Les travaux de peinture seront effectués par l'entreprise qui réalisera la réfection de l'ensemble de la signalisation routière du village au mois de mai de cette année. Le montant de la prestation pour la commune est de 837.60€ TTC sur la base du marché de Grand Besançon Métropole.

La signalisation horizontale de la voie piétonne de la rue de l'Eglise sera renforcée ultérieurement par des balises de guidage souples à mémoire de forme.

La mise en place de miroirs de circulation routière est étudiée pour sécuriser les intersections de la rue des Bouvreuils avec la rue des Sarments ainsi que celle de la rue de la Rose avec la rue de La Velle.

Le balayage des rues de la commune sera réalisé le mardi 11 mai 2021. Ce balayage d'un coût de 1030€ TTC à charge de la commune sera complété par un balayage d'automne à charge de GBM.

Les travaux de réfection de la couche de roulement de la rue de l'Ardoisière sont terminés. Cette prestation réalisée par GBM faisait partie de la programmation 2021 avec la rue des Erables.

La mairie a demandé à GBM, s'il était possible de reprendre ponctuellement la couche de roulement de la rue du Commerce, depuis l'échangeur de la RD 571, avant de refaire la signalisation horizontale. Les travaux ont été réalisés le 27 avril 2021.

Urbanisme :

Le permis de construire pour la transformation du bâtiment situé 1 rue du Pommeret (propriété Robert), en 4 logements, a été refusé suite à un avis défavorable de la DDT du Doubs. L'avis a été motivé par la présence d'une zone inconstructible, sur le plan de prévention des risques de mouvements de terrain,

jouxtant le bâtiment existant. Nous travaillons avec les différents intervenants pour un réexamen du projet.

Le permis de construire accepté par la mairie pour la construction par la SCI IMMO 2C, d'un bâtiment de 4 logements au lotissement « Les Vignottes », a fait l'objet de deux demandes de recours gracieux en annulation. Le Maire a répondu défavorablement à ces demandes.

Clos Médée :

Mme FOUQUET, conseillère, informe qu'elle se retire de cette affaire, du fait de sa place de conseillère au sein de la commune. Elle ajoute qu'il n'y aura pas de recours mais directement un contentieux, non pas pour stopper le projet, mais y apporter des modifications ; local poubelle, sens de circulation...

Elle s'interroge également sur les décisions des dossiers d'urbanisme. Qui prend la décision d'accepter ou refuser un dossier ?

Le Maire prend la décision finale au vu des divers avis transmis par la personne qui instruit les dossiers, la DDT et autres instances diverses.

Ancienne mairie :

Mme CARTIER, adjointe, indique que le ménage a entièrement été fait, ainsi que le local du bas, utilisé par les anciens.

Ainsi l'association des randonneurs pourra occuper les locaux de l'étage à compter du 1^{er} juin, et la Croix Rouge le local du bas pour la distribution des colis (aide alimentaire), les mercredis après-midi à compter du 19 mai prochain.

Ecole :

Suite aux remarques du dernier conseil, les wc garçons ont été repeints par les agents techniques durant les vacances. M. DROZ-VINCENT, conseiller, souligne leur excellent travail.

Déchets :

M. LUSSAGNET, conseiller, dénonce l'incivilité de certains par des sacs poubelle jetés dans la nature ; il évoque également les voitures épaves sur la commune et le cambriolage au-dessus du salon de coiffure.

Bibliothèque :

Une réflexion se tiendra par les membres de la bibliothèque concernant l'adhésion 2021, du fait de l'année blanche 2020 due au virus.

Vente de fleurs :

Mme BARDEY, conseillère, informe de la vente de fleurs le samedi 8 mai lors du marché et des nombreuses commandes déjà passées.

Com' de Morre :

Bulletin en cours de finalisation. Distribution prévue 1^{ère} quinzaine de mai.

Foot :

Le FCMMGV remercie la municipalité de la subvention attribuée au club.

M. BOUDAY, adjoint, informe les membres du conseil d'un projet d'activités sportives mis en place par l'association les samedis matin et encadrés par les éducateurs.

Abri terrain de foot :

Le Maire explique que des enfants avaient détérioré l'abri vers le terrain de foot. Il a donc rassemblé un certain nombre de jeunes, ayant ou non un lien avec les dégâts causés, afin de leur proposer de faire eux-mêmes quelques travaux de rénovation sur cet abri.

Les services techniques ont déposé à cet effet des palettes et de la peinture, et les enfants se sont attelés à la tâche.

Il rappelle que la cérémonie du 8 mai aura lieu à 11h au monument situé au Trou au Loup, avec un public très restreint.

Prochain conseil le jeudi 27 mai 2021 à 20h00.



Le Maire
Jean-Michel CAYUÉLA